

MAIRIE DE BOISSY FRESNOY
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 MAI 2014
SEANCE ORDINAIRE
PROCES VERBAL N° 2014-5

| | |
|---|---|
| Nombre de conseillers en exercice :15 Nombre de conseillers présents : 14 Nombre de votants: 15 | L'an deux mille quatorze, le quinze mai à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de Boissy Fresnoy, convoqué le neuf mai deux mille quatorze, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEPINE Alain Maire |
| Etaient présents : | Alain LEPINE, Philippe COCHARD, Corinne DUPRAT, Benjamin FOURNIER, Elodie BEAUCHAMP, Laurent DOVERGNE, Frédéric NOIRAUULT, Jean-François BOULIOL, Mathieu LOURY, Alain DECARNELLE, Sébastien CUYPERS, Jérôme DORMOY, Martine BAHU, Amélie TAQUET |
| Absent excusé : | Ludovic RICARD pouvoir Amélie TAQUET |

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur CUYPERS Sébastien sera en retard.

1- Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur COCHARD Philippe est élu secrétaire de séance.

2-Adoption du procès-verbal de la séance du 11 avril 2014

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

3-Décisions modificatives

Monsieur CUYPERS Sébastien pouvoir à Madame BAHU Martine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

28

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virements de crédits

| | |
|-------------------------------|------------|
| Nombre de membres en exercice | 15 |
| Nombre de membres présents | 13 |
| Nombre de suffrages exprimés | 15 |
| VOTES : Contre | Pour 15 |
| Date de convocation : | 09/05/2014 |

L'an 2014, le 15 mai 2014, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de ,
Maire.

Objet : facture ARVAL PLU - facture Ateliers MILLERS Vitrail église



| Désignation | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|---|--------------------------------|----------------------------------|
| D 202-2012119 : Elaboration du PLU | | 1 600.00 € |
| TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles | | 1 600.00 € |
| D 21318-20142 : vitrail coeur église | | 600.00 € |
| TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles | | 600.00 € |
| D 2313-201410 : rénovation Salle multifonction | 2 200.00 € | |
| TOTAL D 23 : Immobilisations en cours | 2 200.00 € | |

| Signataires : | |
|-----------------------|--|
| BAHU Martine | |
| BEAUCHAMP Elodie | |
| BOULIOL Jean-François | |
| COCHARD Philippe | |
| CUYPERS Sébastien | |
| DECARNELLE Alain | |
| DORMOY Jérôme | |
| DOVERGNE Laurent | |
| DUPRAT Corinne | |
| FOURNIER Benjamin | |
| LEPINE Alain | |
| LOURY Mathieu | |
| NOIRAUT Frédéric | |
| RICARD Ludovic | |
| TAQUET Amélie | |

Certifié exécutoire par , Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A BOISSY FRESNOY, le 15/05/2014.



4-Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission Budget et après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes - article 6574-

| Désignations | Année 2014 | Vote |
|--|---------------------|------------------------------|
| Association culturelle et sportive de Boissy Fresnoy Subvention spécifique « location chapiteau spectacle VARIETY» Subvention spécifique « achat de boule à facettes » | 2000.00€ 215.00€ | Unanimité |
| Centre formation professionnelle Vaumoise | 80.00€ | Unanimité |
| Comité des fêtes de Boissy Fresnoy | 2000.00€ | Unanimité |
| Les bambins de boissy fresnoy | 1000.00€ | 14 voix pour 1 Abstention |
| Association sportive de Boissy Fresnoy | 1000.00€ | Unanimité |
| AB danse de boissy Fresnoy | 500.00€ | Unanimité |
| Association les 2 Roues Boissy Fresnoy | 800.00€ | Unanimité |
| Association Saint Etienne | 750.00€ | Unanimité |
| Coopérative scolaire « spectacle 2013 » | 750.00€ | Unanimité |
| Amicale des sapeurs-pompiers de Nanteuil | 50.00€ | Unanimité |
| APEI Compiègne | 50.00€ | Unanimité |
| Croix Rouge française | 50.00€ | Unanimité |
| Association française des sclérosés en plaques | 50.00€ | Unanimité |
| Total | 9295.00€ | |

et autorise Monsieur le Maire à verser les subventions qui seront inscrites au Budget primitif 2014.

5-Convention participation financière de l'état travaux de la VC7

Suite à la dégradation de la VC7, la DREAL propose de passer une convention avec la commune qui prendra en charge 25% des frais de remise en état que nous engagerons. Le montant de la participation de la DREAL est de 17 000 H.T.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à 15 voix pour autorise Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière avec la DREAL concernant les travaux de la VC7.

6-Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Considérant la délibération n° 2014-27 et en application des articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, le maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS; soit 8 sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Le maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration. Les conseillers municipaux suivants se portent candidats :

- 1 Monsieur COCHARD Philippe
- 2 Madame BEAUCHAMP Elodie
- 3 Monsieur NOIRAULT Frédéric
- 4 Monsieur BOULIOL Jean-François
- 5 Monsieur LOURY Mathieu
- 6 Monsieur CUYPERS Sébastien
- 7 Madame BAHU Martine
- 8 Madame TAQUET Amélie

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

À déduire (bulletins blancs) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

| | |
|--|---|
| Ont été proclamés membres du conseil d'administration : | Le conseil municipal accepte les membres extérieurs suivants : |
| <u>Vice-Président</u> Monsieur COCHARD Philippe | Madame MOULIN Augustine Représentante des associations familiales UDAF |
| Madame BEAUCHAMP Elodie | Madame MARTINAUD Marie-France Représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions |
| Monsieur NOIRAULT Frédéric | Madame RICHARD Denise Représentante des associations de retraités et de personnes âgées |
| Monsieur BOULIOL Jean François | Monsieur SIMAR Christian Représentant des associations de personnes handicapées |
| Monsieur LOURY Mathieu | Monsieur VINCELLE Dominique Membre bénévole |
| Monsieur CUYPERS Sébastien | Madame DUSSART Eliane Membre bénévole |
| Madame BAHU Martine | Madame KOWAKOWSKI Odette Membre bénévole |
| Madame TAQUET Amélie | Monsieur BEAUCHAMP Pascal Membre bénévole |

7-Renouvellement de la commission communale des impôts directs

La commission se prononce sur la valeur locative des propriétés bâties et non bâties, étant précisé que cette valeur locative sert de base au calcul des 4 taxes principales.

Elle est tenue informée des évaluations nouvelles résultantes de la mise à jour périodique des valeurs locatives.

Elle émet également un avis sur les réclamations contentieuses en matière de contributions directes locales, lorsque le litige porte sur une question de fait

Renouvellement des commissions communales des impôts directs

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la durée du mandat des douze membres de la Commission Communale correspond à celle du mandat du Conseil Municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des Conseils Municipaux. Cette commission, outre le Maire qui en assure la présidence, est composée de six titulaires et de six suppléants pour les communes de moins de 2000 habitants, désignés à partir d'une liste de contribuables dressée en nombre double par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- procède à l'élaboration de la liste de présentation de douze noms pour la désignation de six commissaires titulaires et autant de noms pour les six commissaires suppléants, à savoir :

| | |
|---|--|
| Membres de la commune titulaire | Membres de la commune suppléant |
| Madame VANDEPUTTE Béatrice | Madame DELOFFRE Isabelle |
| Monsieur VAN OUDENHOVE Christophe | Monsieur CLEMENT Jean Luc |
| Monsieur ROBERT Claude | Monsieur HERIN Daniel |
| Monsieur LECAREUX Dominique | Monsieur ROUSSEL Patrick |
| Monsieur BETHLEN Charles | Madame ERVINCK Isabelle |
| Madame BILLAUDEL Sophie | Madame DUSSART Eliane |
| Madame DE MIRANDA Marianne | Monsieur FRESSART Alain |
| Madame PINTO Alexandra | Monsieur GROSPIERRE Sébastien |
| Monsieur RUELLE Patrice | Monsieur MORIER Bernard |
| Monsieur TOMCZYK Michel | Madame CELLITI Gaëlle |
| Membres extérieurs titulaires (2) | Membres extérieurs suppléants (2) |
| Monsieur TRIBOULET Alain domicilié à BETZ (60) | Monsieur COULON Marc domicilié à BARGNY (60) |
| Madame LOURY Mauricette domiciliée à CREPY EN VALOIS (60) | Madame COURTIER Marie Thérèse domiciliée à PUISIEUX (77) |

8-Questions diverses

Constitution du bureau de vote pour les élections européennes du dimanche 25 mai

PRESIDENT DU BUREAU : Monsieur Alain LEPINE Maire Suppléant Benjamin FOURNIER

| Assesseurs Titulaires | Assesseurs Suppléants |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| Mathieu LOURY Martine BAHU | Philippe COCHARD Jérôme DORMOY |

Les sujets suivants ont été abordés :

Curage de la mare dans la ruelle tabouret.

Fleurissement de l'église pour l'inauguration du vitrail.

Organisation du 14 juillet.

Suite à une demande de mise à disposition de la salle multifonction par l'association Bourlingue théâtre, le conseil municipal considère que celle-ci est intervenue trop tardivement.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 heures 15.